

LE REVENU NATIONAL

L'ANNULATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DES DONNÉES FISCALES À NORTH YORK

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, dans son désir effréné de comprimer ses dépenses, le gouvernement vient encore d'oublier les besoins et les préoccupations des Canadiens.

Il nous annonçait tout dernièrement qu'il annulait un projet de construction d'un centre des données fiscales de 58 millions de dollars à North York. Selon les représentants gouvernementaux, cette mesure ferait partie d'un plan destiné à rogner les dépenses au titre de la construction. Eh bien, ils n'y vont pas de main morte!

Ce regrettable coup de sabre va priver la ville de North York de recettes fiscales de un million de dollars, et va aussi lui faire perdre 3,000 emplois dont 1,000 à plein temps et 2,000 à temps partiel. Cela se soldera en outre par ricochet par la perte de centaines d'emplois pour les ouvriers du bâtiment. Quant aux gens de cette municipalité, on leur refuse les nombreux services auxquels ils s'attendaient. Le conseil municipal avait accepté de modifier le zonage du terrain de 20 acres sur lequel on devait construire le complexe de 42,000 pieds carrés. Tout avait été prévu. Mais voilà que d'un seul coup la municipalité atteinte dans sa fierté va en outre perdre emplois et services.

Voilà le triste résultat d'une compression décidée froidement et unilatéralement et qui fait perdre des emplois, parce qu'on a tenu compte seulement des chiffres et non pas des gens.

J'invite par conséquent le ministre du Revenu national (M. Beatty) à revenir sur cette regrettable décision et à concrétiser les espoirs qu'il avait fait naître du temps où il siégeait dans l'opposition.

* * *

LA PEINE CAPITALE

ON DEMANDE LA TENUE D'UN VOTE LIBRE SUR LA QUESTION

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, comme un autre policier a été tué en Ontario la semaine dernière, je me demande jusqu'à quand nous, les législateurs, allons rester indifférents. Au moment même où je vous parle, ou peu s'en faut, les funérailles de l'agent Miller ont lieu à Matheson, en Ontario.

Sommes-nous prêts à appuyer nos corps de police, oui ou non? A cause de l'hésitation des parlementaires, nos policiers ont l'impression qu'on les laisse tomber. Ceux-ci passent le plus clair de leur temps à nous protéger et pourtant nous refusons de leur rendre la pareille.

Le nombre de meurtres au Canada serait beaucoup plus élevé, si ce n'étaient des progrès accomplis par la médecine depuis quelques années. En effet, pour se faire une juste idée du nombre de crimes il faut aussi examiner attentivement le nombre de tentatives de meurtres.

Je sais que deux mesures d'initiative parlementaire doivent être présentées pour réclamer la peine capitale. Le gouvernement devrait, plutôt, proposer une mesure devant faire l'objet d'un vote libre dans un proche avenir. La question est trop pressante pour qu'on se permette de la reporter.

Article 21 du Règlement

Je crois que le fait de prévoir un vote libre tiendrait compte des sentiments de nos électeurs qui, après tout, sont nos mandants. Il conviendrait de montrer immédiatement à nos policiers par tous les moyens que nous sommes avec eux. Si le rétablissement de la peine capitale permet de sauver la vie à un seul policier, nous aurons accompli notre devoir de représentants élus. Il faut mettre un terme tout de suite à cette forme de délinquance politique.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE—LES RÉPERCUSSIONS DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, un nombre des personnes touchées par les réductions annoncées par le gouvernement se trouvent 84 travailleurs sur 384 dans tout le pays, employés au Service canadien de la faune, qui perdront leur emploi. Il s'agit là d'une réduction de près de 25 p. 100. Ce sont des biologistes des techniciens et des employés de bureau hautement qualifiés.

Si l'on supprime ces emplois le printemps prochain, il faudra renoncer à d'importants travaux sur l'environnement. On compte parmi les projets touchés l'analyse des produits toxiques dans les Grands lacs, le dépistage de la contamination toxique dans les œufs de goéland, le dépistage de nombreuses formes de contamination toxique dans l'habitat faunique, la surveillance des espèces en voie de disparition, le dépistage par radio des migrations fauniques, l'étude des effets sur la faune et les oiseaux chanteurs de produits contre la tordeuse des bourgeons, et bien d'autres encore. Le gouvernement pense-t-il que ces gens trouveront de l'emploi dans les services fauniques provinciaux? Dans la négative, pense-t-il qu'ils réussiront à se trouver du travail à l'étranger?

* * *

L'INDUSTRIE

ON PRÉCONISE LA LIMITATION DES IMPORTATIONS DE CHAUSSURES PENDANT CINQ ANS

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Depuis un certain temps, monsieur le Président, les porte-parole du secteur de la chaussure au Canada s'efforcent d'obtenir du gouvernement qu'il leur accorde un certain répit en limitant les importations, répit que ce secteur pourrait mettre à profit pour investir dans les techniques nouvelles. Le gouvernement devra donc limiter les importations de chaussures pendant au moins cinq ans s'il veut que ce secteur survive et continue de jouer son rôle majeur de créateur d'emplois pour les Canadiens.

Les programmes mis en œuvre à cet égard depuis 1980 ont tous été de courte durée et très intermittents. Ainsi, le gouvernement a d'abord levé le contingentement des chaussures de cuir pendant un an, contingentement qu'il a ensuite rétabli pendant deux ans et demi et qu'il vient de reconduire pour les 16 prochains mois. Sur le plan des investissements, cette incertitude a beaucoup nui au secteur de la fabrication de la chaussure.

Celui-ci a grand besoin de quelque chose de tangible et de concret, soit un répit durable en matière d'importations. J'exhorte donc le gouvernement à s'attaquer à ce grave problème et à prendre des mesures énergiques pour sauvegarder